

■ **Gex Daniel**, à Saint-Martin (FR), CH-217-1002342-8, exploitation d'un café-restaurant. Entreprise individuelle. (FOSC du 16.03.2006, p. 5). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.

Journal no 2490 du 31.05.2006
(03405844 / CH-217.1.002.342-8)